MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
---
CABINET DU MINISTRE DÉLÉGUÉ
CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
---

N°_____/MENAET/CAB-MDET/DAIP

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le

# COMMUNIQUÉ

Il est ouvert au titre de l'année 2026, un recrutement de deux cent cinquante (250) jeunes pour la formation au métier d'**installateur de systèmes solaires photovoltaïques.** La formation, dispensée selon la modalité de l'Apprentissage, durera six (06) mois et sera sanctionnée d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Les formations pratiques dans les entreprises partenaires et les formations théoriques se dérouleront au sein des structures de formation professionnelle impliquées selon la répartition ci-après :

| N° | METIERS | NOMBRE DE POSTE |
|---|---|---|
| 1 | Lycée Professionnel des Métiers de l'Energie Renouvelable | 90 |
| 2 | Lycée Professionnel de Jacqueville | 80 |
| 3 | Lycée Professionnel de Korhogo | 80 |
| | **TOTAL** | **250** |

Peut faire acte de candidature, **toute personne** de nationalité ivoirienne, âgée de 18 à 35 ans au 31 décembre 2026 et remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un des diplômes ci-dessous (obtenue après une formation ou la VAE) :
  - CAP en Électricité d'Équipement et Électricité Bâtiment ;
  - BT en Électrotechnique, Électromécanique, Électronique, Maintenance des Équipements Électriques et Électroniques ;
  - BTS en Électrotechnique, Génie Énergétique et Environnement, Maintenance des Systèmes de Production, Systèmes Électroniques et Informatiques.
- Avoir suivi un parcours de formation de niveau CAP, BT ou BTS en Génie Électrique.

**Le dossier de candidature en ligne devra comporter les pièces suivantes :**

- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou l'attestation d'identité ou le passeport ;
- Une copie du diplôme requis, de l'attestation de réussite, du relevé de notes ou tout autre document prouvant l'exercice d'une activité professionnelle liées au métier ;
- La carte de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Les candidatures sont reçues en ligne sur le site **www.daip.ci du mardi 17 au lundi 30 novembre 2026**.

**La sélection des candidats comporte trois (03) étapes :**

- Analyse des dossiers ;
- Entretien de motivation et des épreuves écrite et orale ;
- Visite médicale d'aptitude physique.

Les résultats de la sélection seront communiqués sur le même site internet.

**NB :**

- **L'inscription et la formation sont intégralement gratuites**.
- **Les candidatures féminines sont vivement encouragées (la formation vise une participation féminine d'au moins 40 %).**

***INFOLINE : 07 59 15 33 26 / 07 07 93 71 09 / 07 49 26 25 75***

P/Le Ministre Délégué et par Ordre
Le Chef de Cabinet

**Gisèle K. ASSEMIAN**